

A propos des découvertes de Puimoisson :

Quelques exemples de la diversité des églises des ordres militaires

L'ancienne église Saint-Apollinaire (fig. 1) se dresse dans un très vieux site, le vallon de Balène, à trois kilomètres à l'est de Puimoisson, dont le nom, *Podium Moissonis*, évoque la topographie tout autant que l'histoire¹. Les vestiges antiques qui jonchent le terroir de Saint-Apollinaire attestent que ce vénérable sanctuaire s'est installé au cœur d'une ancienne exploitation gallo-romaine. Quant à son vocable, assez inattendu en pareil lieu, il illustre de lointaines et prestigieuses légendes. En 1178, un diplôme de l'empereur Frédéric Barberousse accordant sa protection à l'église Saint-Apollinaire — *ecclesiam Sancti Apollinaris... in loco qui dicitur Lacunus* (Vallon de Laus) — affirme qu'elle avait été donnée jadis par Charlemagne à la cathédrale de Valence, dédiée, on le sait, au même saint.

Ce privilège prétendait rappeler les pieux colloques qu'auraient eu coutume d'avoir dans cet agreste vallon l'évêque de Riez — évêché dont relevait Puimoisson — et l'évêque de Valence, saint Maxime et saint Apollinaire². Or il est à peu près sûr qu'à la mort de Maxime, Apollinaire avait à peine dix ans et qu'il monta beaucoup plus tard sur le siège de Valence. Peu importe. En matière de traditions, la légende apporte souvent plus de lumière que les sèches nomenclatures de l'histoire. L'évocation de ces deux grandes figures épiscopales, la pieuse fiction de leurs rencontres ont servi aux gens du XII^e siècle à justifier l'ancienneté des liens qui unissaient les deux diocèses et l'appartenance de la petite église provençale aux religieux de Saou, près de Valence³.

1. Voir J.-J. Maurel, *Histoire de Puimoisson*, Paris, 1897 (extr. du *Bull. de la Soc. sc. et litt. des Basses-Alpes*, t. VII et VIII).

2. *Op. cit.*, p. 24. Or, Maxime est mort en 460, tandis qu'Apollinaire dont la date de naissance peut se situer au plus tôt en 450, a été évêque de Valence de 499 à 520. Cf. *Gallia christiana*, t. XVI, col. 293-294.

3. Karl Friedrich Stumpf-Brentano, *Acta imperii inde ab Heinrico I ad Heinricum VI usque adhuc inedita*, Innsbruck, 1865-1881, pp. 534-535 : « *Igitur universis imperii nostri fidelibus tam futuris quam presentibus notum esse volumus qualiter... ecclesiam Sancti Apollinaris, in Regensium partibus sitam, in loco qui dicitur Lacunus (vallée du Laus, act. de Saint-Apollinaire), sub imperiali tuitionis patrocinio suscepimus et universas possessiones suas atque iura... eidem*

C'est en effet en tant que prieuré de l'abbaye augustine de Saint-Thiers de Saou que Saint-Apollinaire sort de l'ombre un peu plus tard. Les références au passé mérovingien et à la donation de Charlemagne indiquent, en outre, que l'exploitation agricole du Bas Empire avait été vraisemblablement reprise par de grands propriétaires terriens du Haut Moyen Age et que l'installation de moines sur leurs propriétés était leur œuvre. Il en fut de même, non loin de là, à Estoublon.

La chapelle se trouve mentionnée en 1210 dans la donation du lieu d'Aiguines, au bord du Verdon, faite au prieur de Saint-Apollinaire, Jean, et à l'abbaye de Saou, par l'évêque de Riez Hugues Raimond, prélat célèbre par sa participation à la croisade des Albigeois.

En contrepartie de cette donation, le prieur de Saint-Apollinaire était chargé (car précise-t-on, il était habile dans ces sortes d'affaires), de reconstruire le pont sur le Verdon — pont reliant Moustiers et la vallée de l'Asse, Digne et la vallée de la Bléone, d'une part, Aiguines et la vallée du Verdon vers Montpezat d'autre part et qui avait été confié aux Spades ou chevaliers Porte-Glaive, lesquels l'avaient laissé à l'abandon — ; il devait aussi rétablir l'hôpital, destiné aux voyageurs, et la chapelle attenante, consacrée, selon l'usage, à sainte Marie-Madeleine⁴. Ce texte illustre bien le souci qu'on avait, dans un pays aux communications difficiles mais incessantes, notamment avec l'Italie, d'assurer la protection des voyageurs et l'entretien des ponts et des chaussées. Le rôle ainsi dévolu au prieur de Saint-Apollinaire ne pouvait qu'attirer l'attention des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem établis à proximité. Après avoir reçu de l'évêque de Riez Augier (1096-1130) l'église de Saint-Michel, puis l'église

ecclesiae denuo donamus et autoritate nostra confirmamus. Hanc quidem ecclesiolam sanctus Karolus, Romanorum imperator, rex Francorum, Deo sanctoque Apollinari, egregio confessori, cum tota mentis obtulit devotione, cum universis appenditiis ad eandem ecclesiam pertinentibus,... Waldo antistite vivente et honestissime Valentinensem ecclesiam gubernante. In qua scilicet ecclesiola idem gloriosissimus confessor Apollinaris solitus erat hospitari, quotiens ipse sanctissimusque Maximus, Regiensis episcopus, amicabile causa colloqui volebant convenire. Ipse namque Maximus adhuc in carne vivens beatissimo Apollinari spatia predictae ecclesiae devote tribuerat. Hac itaque causa rex immortalis memoriae Karolus inductus dignus duxit hoc illi munusculum ibi tribuere, quam in alio maius dare. » Stumpf-Brentano considère cet acte comme sincère. Cependant, on ne trouve aucune trace de la donation par Charlemagne de Saint-Apollinaire de Puimoisson à l'évêque de Valence Waldus, mentionnée dans la charte de Barberousse. Elle ne figure pas, même parmi les faux, dans le recueil de Mühlbacher *Die Urkunden der Karolinger. I : Die Urkunden Pippins, Karlmanns und Karls des Grossen (Mon. Ger., Diplomata Karolinerum, t. I, Hanovre, 1906)*. Quant à l'évêque Waldus, il n'existe aucun prélat de ce nom à Valence sous le règne de Charlemagne. Les précisions chronologiques et topographiques sont vraisemblables, seule l'année de l'empire est erronée. En 1178, le 2 août, Barberousse se trouvait à la Garde-Adhémar, le 15 août à Vienne — d'où la charte en faveur de Puimoisson est donnée le 18 — et le 20 à Lyon (cf. Böhmer, *Regesta*, p. 138 et Stumpf-Brentano, *op. cit.*, p. 535). L'original n'existe plus. Le texte n'est conservé que par une copie de Peiresc, dans *Acta ad firmandam ecclesiae Gallicanae historiam in Provincia*, II, bibl. de Carpentras, ms n° 514, fol. 120 v°-122 r°.

4. « Pontem Aiguine destrui et ad destructionem deduci et opus pontis, ex defectu et negligencia ministrorum ad nichilari, et locus ille, licet inhabitatus, quasi desertus videbatur, cum ille spadati, ut ita dicam, de predicto loco non curantes, pro derelicto habebant... locum illum donavimus... ecclesie Sancti Apollinaris et priori Johanni tunc temporis existenti, qui in talibus providus erat et diligens, magnam gerens curam circa talia et sollicitudinem ; sperans... pontem per eum de facili rehedificari et domum hospitalis ad bonum statum reduci et ecclesiam, scilicet beate Marie Magdalene... teneri et regi et opus illud perfectam recipiet consumacionem... » Albanès, *Gallia christiana novissima*, t. I, Instrumenta, n° XVII, col. 377.



1. Saint-Apollinaire de Puimoisson avant restauration. Cl. R. Volland.

paroissiale Sainte-Marie ⁵, enfin l'église Saint-Hilaire ⁶, ils avaient établi à Puimoisson une commanderie importante. De Marseille et Aix à Tallard et à Gap, par Comps, Manosque, Lardiers, Saint-Maurice de Riez, Claret, les établissements de l'ordre, relayés par nombre de maisons secondaires, jalon-

5. Albanès, *Gallia christiana novissima*, t. I, col. 588 ; *Instrumenta*, n° XIII, col. 373. Cette donation, confirmée par l'évêque Foulque vers 1140, est connue par la confirmation de Pierre Giraud le 20 janvier 1155 (*ibid*). Elle fut augmentée par les comtes Raimond Béranger II en 1150 et Raimond Béranger V en 1231. La commanderie reçut en outre un important privilège de Blacas d'Aups en 1238. Cf. F. Benoît, *Recueil des actes des comtes de Provence... Alphonse II et Raimond Béranger V*, Paris, 1925, n° 186, p. 402.

6. Albanès, *op. cit.*, n° XIV, col. 374-375. Les chanoines de Riez étaient entrés en conflit avec les Hospitaliers. Le différend fut apaisé en 1156 par l'évêque Pierre Giraud.

naient les grandes voies d'accès vers les cols alpins. Comme leurs rivaux les Templiers et comme les Antonites, les Hospitaliers comptaient parmi leurs missions celle de protéger les voyageurs et de veiller au bon état des routes et des ponts.

Le commandeur de Puimoisson Guillaume Verre ne tarda pas à trouver le moyen d'annexer Saint-Apollinaire : l'ordre possédait dans le diocèse de Valence l'église de la Repara, voisine de l'abbaye de Saou. Le grand prieur de Saint-Gilles, Bertrand de Comps, l'offrit à l'abbé de Saint-Thiers, Artaud qui lui céda l'église Saint-Apollinaire en échange le 30 juin 1233 ⁷.

L'évêque de Riez Rostan de Sabran essaya, en vain, de protester : la sentence arbitrale prononcée par l'évêque d'Orange laissa Saint-Apollinaire aux Hospitaliers.

Il devint une « maison » ou domaine annexe de la Commanderie de Puimoisson, qui était située sur le plateau, dans le village. L'église actuelle, dédiée à saint Michel, a été reconstruite en 1496. Elle servait de chapelle à la Commanderie. La place occupe le site du château, rasé à la Révolution. La « maison » de Saint-Apollinaire comprenait non seulement l'église qui subsiste mais sans doute un logis et des bâtiments d'exploitation agricole ou granges. La vaste demeure actuelle située au sud de la chapelle comporte des matériaux anciens qui pourraient en provenir. Elle mériterait d'être explorée méthodiquement. L'enquête pontificale de 1373 sur les possessions des Hospitaliers nous précise que l'annexe de Saint-Apollinaire comportait une église-cure, ayant charge d'âmes, où résidait un prêtre de l'ordre, frère Raymond Henri ; elle rapportait chaque année à la Commanderie cent florins ⁸.

Saint-Apollinaire ne cessa de dépendre de la Commanderie jusqu'à la fin de l'ancien régime, en conservant son caractère de prieuré rural. En principe, il aurait dû rester sous la juridiction de l'évêque de Riez, le commandeur ayant seulement le droit de présenter le prieur. En réalité, les Hospitaliers arrivèrent à libérer Saint-Apollinaire de l'ordinaire. Au milieu du XIV^e siècle, l'évêque Arnaud Sabatier (1330-1334) ayant imposé sur tous les prieurs, curés et chapelains de son diocèse un subside gracieux, les chevaliers de Saint-Jean refusèrent de payer pour Puimoisson et Saint-Apollinaire, et eurent gain de cause devant

7. « *Ecclesiam Sancti Apollinaris, cum omni instructione sua, libris, vasis sacris et ornamentis, cum omni iure spirituali ad eam ecclesiam pertinenti, pratis, vineis, venationibus...* » Maurel, *op. cit.*, p. 77 et n. 1, d'après les Arch. dép. des Bouches-du-Rhône, H 850.

8. « *Item habet locum dicta domus sive preceptoris (castrum Podii Moyssonis) sibi annexum Sancti Apollinaris, cum ecclesia curata curam animarum habente ; et ibi manet frater Raymundus Henrici, presbiter dicti ordinis, etatis L. annorum vel circa, qui locus facit de responsione predicto preceptoris, annis singulis, omnibus oneribus supportatis, florenos C.* » Enquête concernant le diocèse de Riez, Archives vaticanes, Coll. 419A, fol. 2 v^o. Je remercie M. Noël Coulet, professeur à l'Université de Provence, qui a bien voulu me communiquer la transcription de ce texte. Les réponses des autres témoins aux enquêteurs sont à peu près similaires. L'intérêt de l'enquête de 1373 a été souligné par M. Jean Glénisson, « L'enquête pontificale de 1373 sur les possessions des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. CXXIX (1971), p. 83-111. M. J.-A. Durbec avait déjà signalé l'intérêt d'une autre enquête pontificale antérieure, « La gestion des maisons provençales des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en 1338 », résumé dans *Bulletin philologique et historique*, années 1953-1954, t. XX-XXII, d'après Arch. dép. des Bouches-du-Rhône, 56H 123.

l'official d'Aix, à qui ils en avaient appelé⁹. Ce ne fut d'ailleurs pas le seul conflit suscité par l'indépendance farouche des chevaliers vis-à-vis de l'autorité épiscopale.

Aucun texte ne nous renseigne sur la construction de Saint-Apollinaire.

Nous avons seulement quelques renseignements sur les épreuves qu'elle a subies au cours des siècles. Ses plus durs moments se situent, comme dans tout le Sud-Est, à l'époque des guerres de religion.

En 1560, la chapelle fut saccagée par Antoine de Mauvans et un parti de protestants, qui renversèrent les autels, pillèrent les ornements et les vases sacrés et brûlèrent le mobilier¹⁰. Des brèches furent ouvertes dans le mur de l'église où les catholiques s'étaient retranchés. Le service divin fut interrompu.

Le commandeur Antoine Flotte, auquel le prieur de Moustiers Guillaume Abeille — désireux d'annexer les terres de Saint-Apollinaire — intente un procès sous prétexte que la chapelle est laissée à l'abandon, précise que celle-ci n'est pas totalement ruinée mais seulement « désolée ». Il fait enfin « redresser et mettre en état ladite église, et tout ce qui est nécessaire pour décence d'icelle, où le divin office est célébré suivant l'institution de coutume ancienne... ; en ce moment elle est droicte et en bon estat, garnie de toutes choses requises à une église où, aux festes solennelles, on célèbre plusieurs messes et y sont faites processions de grande dévotion ; le second jour de Pasques, chaque année, on va en procession dudict lieu de Puimoisson à ladicté église Saint-Polinart, à laquelle de tous les lieux circonvoisins se trouve grand quantité de peuple en dévotion, où se célèbre l'office divin par les prestres qui sont au gage du sieur commandeur tant pour son église de Puimoisson que dudict Saint-Polinart »¹¹. Ces travaux étaient à peine terminés qu'arrivaient, en 1574, les cinq cents huguenots de Thaddée de Baschi, seigneur d'Estoublon¹². Si l'édifice, qu'on se contenta de réparer sommairement, semble n'avoir pas trop pâti, les bâtiments annexes ne se relevèrent jamais de ce nouveau saccage.

Le prieuré, à peu près laissé à l'abandon au XVII^e et XVIII^e siècles, fut vendu à la Révolution et réutilisé comme exploitation agricole, ce qui du reste le sauva. Au milieu du XIX^e siècle, la chapelle abrita un four qui a donné à certaines parties du mur une teinte noirâtre. Puis elle servit jusqu'à ces dernières années de grenier à foin. Une simple inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 5 janvier 1954 n'avait nullement amélioré son sort. Au moins le monument avait-il échappé, faute d'argent, aussi bien aux « embellissements » abusifs qu'aux restaurations indiscrettes.

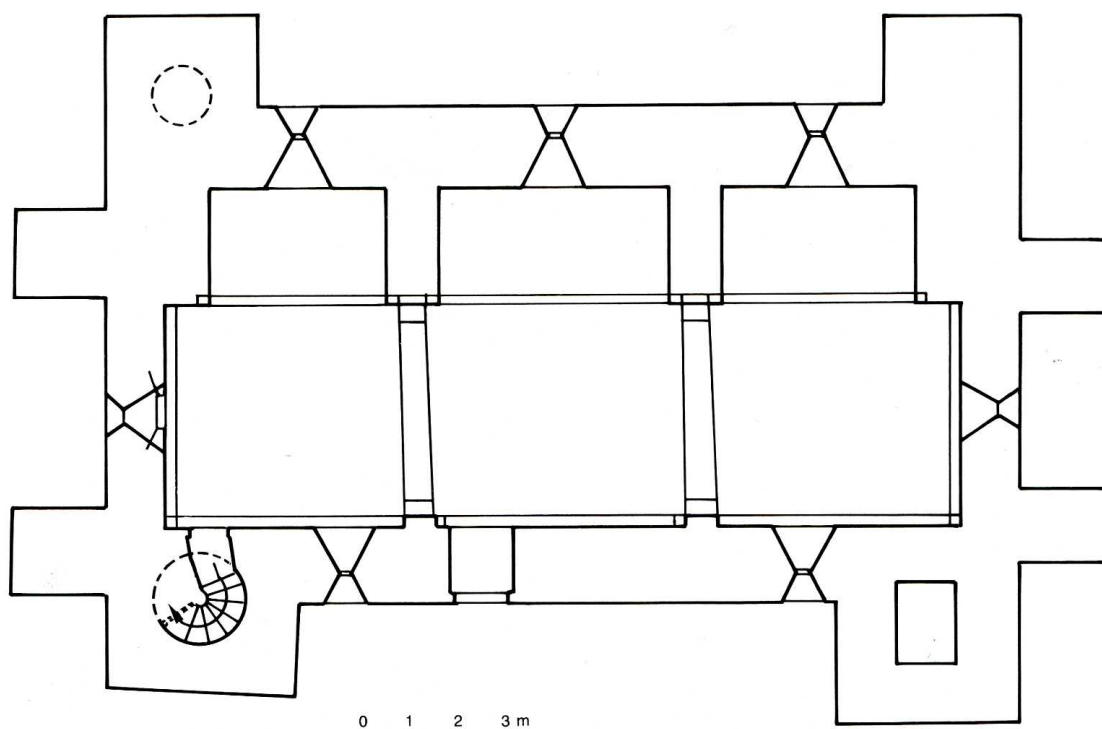
La chapelle de Puimoisson a été classée Monument historique le 2 juin 1977 à la suite des démarches de l'Association des Amis de Saint-Apollinaire. Mais

9. Albanès, *op. cit.*, col. 607.

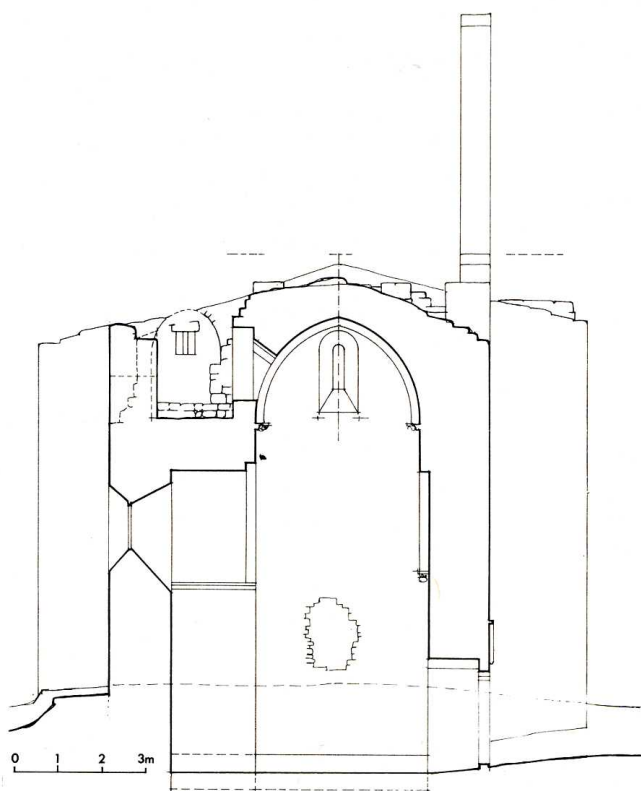
10. Maurel, *op. cit.*, p. 138, d'après les Arch. dép. des Bouches-du-Rhône, H 851.

11. Maurel, *op. cit.*, p. 138-139.

12. *Ibid.*, p. 140.



2. Plan de l'église Saint-Apollinaire, par F. Flavigny, 1983.



3. Coupe transversale, par F. Flavigny, 1983.



4. Vue intérieure de la nef vers l'ouest. Cl. J. Huguet.

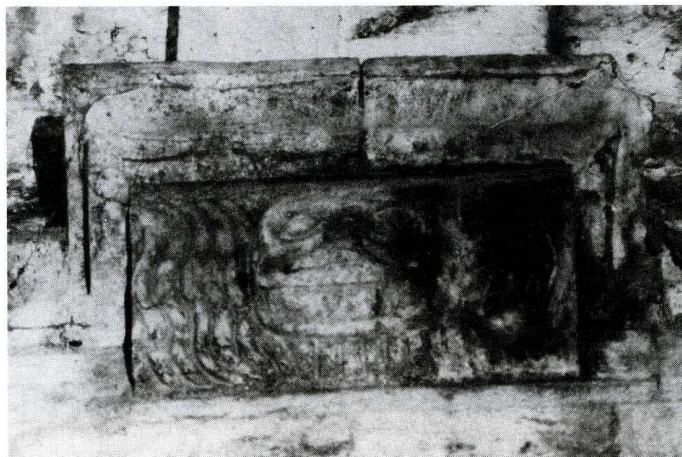
étant donné l'urgence d'une intervention (la voûte menaçait ruine), la Sauvegarde a accordé le 25 octobre 1979 à cette association une subvention de 100 000 F, afin de permettre sans délai les premiers travaux indispensables à la survie du gros œuvre.

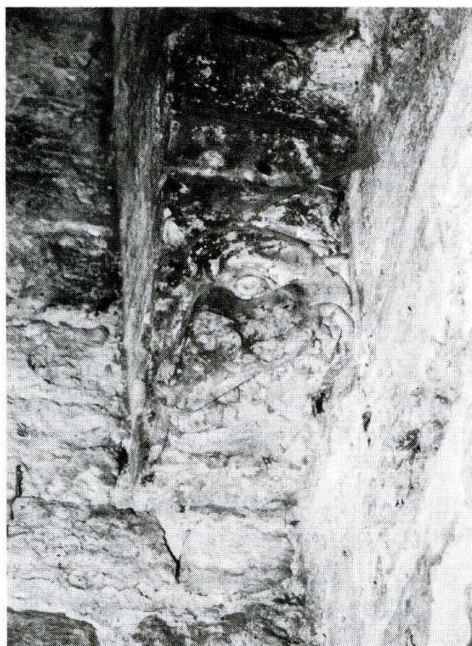
L'édifice est en cours de réhabilitation. Tel qu'il se présente à nous, il subsiste dans ses éléments essentiels, avec son appareil sans fard, ses masses puissantes, l'élan admirable de sa nef unique, dont l'élégance et la hardiesse échappent aux formules routinières. Orienté Nord-Ouest — Sud-Est (fig. 2), il comprend un vaisseau de trois travées terminé par un mur droit et flanqué au nord de trois chapelles rectangulaires. La dernière travée faisait office de chœur. L'ensemble s'inscrit dans un grand rectangle renforcé aux angles de contreforts en équerre, ceux des faces latérales particulièrement puissants.

Les murs sont montés en moyen appareil taillé avec assez de soin, mais on remarque dans certaines zones des pierres d'échantillon différents, notamment des pierres plus petites, en particulier au bas du mur nord, qui pourraient faire penser au remploi de matériaux d'un édifice antérieur, ou, au contraire, des carreaux de grande taille réservés aux premières assises du mur occidental et des contreforts. En d'autres endroits, il s'agit seulement des réparations des dégâts survenus au XVI^e siècle.

La nef (haute de 10,80 m, pour une largeur de 3,95 m) frappe d'emblée (fig. 3) par une sveltesse, une audace et une perfection inattendues en pareil lieu (fig. 4). Elle est couverte d'une voûte en berceau brisé soulagée par des doubleaux retombant non pas sur des pilastres, mais sur des consoles. Certaines

5. Console sculptée d'un doubleau du berceau de la nef.





6. Console sculptée : tête diabolique. Cl. L. Civatte.



7. Imposte sculptée : masque. Cl. L. Civatte.

d'entre elles sont ornées de sculptures : un masque grimaçant, encadré de cannelures qui semblent simuler une abondante chevelure (fig. 5), des feuilles plates ramassées en boule sur les angles, des feuillages trilobés, une large feuille d'acanthé recourbée en pointe.

L'une des originalités de cet étroit vaisseau est qu'il est bordé, du côté nord, d'une série de chapelles couvertes de courts berceaux brisés perpendiculaires, tandis que le mur sud se contente d'être plaqué d'arcs brisés très minces — plus hauts et plus brisés que du côté nord — à rouleau unique, retombant sur des pilastres très plats, et aux angles, sur des consoles. Il n'y a pas de symétrie rigoureuse entre les arcs de décharge sud et les arcades des chapelles, encore moins en ce qui concerne les percements des deux côtés. On a affaire à deux partis différents. Ce déséquilibre de la structure interne du vaisseau n'est qu'apparent : il s'explique, nous allons le voir, lorsque l'on monte sur les voûtes des chapelles ou si l'on considère une coupe transversale du monument.

On retrouve aux retombées des arcs de décharge le souci d'ornementation déjà noté à propos de celles du berceau central. L'une présente une succession de tores et de scoties ; l'autre une tête diabolique (fig. 6) dont la gueule élargie laisse apparaître une large langue, entre une double rangée de dents menaçantes. Les impostes des pilastres, moulurées presque toutes de façon différente, ne règnent, selon un parti-pris de simplicité, que sur la face recevant l'arc de

décharge. Un gros masque aux traits moroses orne la face ouest de l'imposte du deuxième pilastre (fig. 7).

Les chapelles ouvrent sur la nef par des arcades brisées, légèrement en retrait par rapport au nu du mur, ce qui détermine une sorte de double rouleau, comme à l'ancienne cathédrale d'Antibes et aux abbatices de Boscodon et de Valbonne. La naissance des berceaux est marquée par un cordon mouluré d'un bandeau, d'un tore et d'un cavet. Ce cordon ne se poursuit pas sur les piliers qui séparent les chapelles.

Des baies en plein-cintre, largement ébrasées, sont percées sous le formeret de la voûte dans les pignons est et ouest. Deux baies au contraire étroitement ébrasées s'ouvrent dans la première et la dernière travée, sous les arcs de décharge sud. Les chapelles s'éclairent au nord par des baies en plein-cintre dont l'étranglement interne est aussi très marqué et dont l'appui présente un talus très élevé.

Près de l'angle nord-ouest, une petite ouverture rectangulaire, ménagée dans la naissance de la voûte, permettait de faire communiquer avec l'intérieur de la chapelle la galerie ménagée sur les voûtes des chapelles. La porte s'ouvre dans le mur sud de la seconde travée. Une autre, plus petite, près de l'angle sud-ouest, donne accès à un escalier à vis débouchant sur la terrasse. La cage est couverte par les marches, montées en encorbellement et taillées dans la même pierre que le noyau selon le procédé de l'époque gothique. La porte de l'escalier est surmontée d'un linteau en bâtière découpé dans une dalle romaine et pris sous un arc de décharge en plein-cintre grossièrement appareillé qui résulte probablement d'une réfection maladroite.

Des niches-crédences sont creusées dans les murs des chapelles. Avant 1897, l'abbé Maurel avait remarqué dans l'une d'elles un autel qui, d'après sa description, pouvait remonter au XIII^e siècle. Il a disparu, avec d'autres sculptures, vendues à la fin du siècle dernier. Le niveau de ces niches et plusieurs indices au sol indiquent que les chapelles étaient munies d'emmarchements.

A l'extérieur, Saint-Apollinaire, magnifique cube de pierre, a une allure de forteresse (le mur nord a 1,50 m d'épaisseur). Les reins des voûtes étaient surchargés de massifs de terre sur lesquels était probablement établi autrefois un dallage à deux faibles pentes, et plus tard des tuiles canal dont M. Flavigny a retrouvé plusieurs témoins. La désagrégation de la couverture avait favorisé la prolifération d'une végétation qui donnait à l'ensemble jusqu'à l'an dernier un aspect de ruine romantique. La couverture d'origine avait probablement été saccagée au XVI^e siècle par les troupes de Thaddée de Baschi. Le petit clocher-arcade dressé sur le mur sud a visiblement été remonté après cet événement.

Le nettoyage des parties hautes a révélé des dispositions extrêmement intéressantes sur lesquelles je vais revenir. Afin de les laisser apparentes, M. Flavigny a pris la décision de ne pas rétablir la couverture directement sur l'extrados des voûtes, mais de surhausser en moëllons les pignons pour établir une couverture



8. Vue extérieure après restauration en 1985.



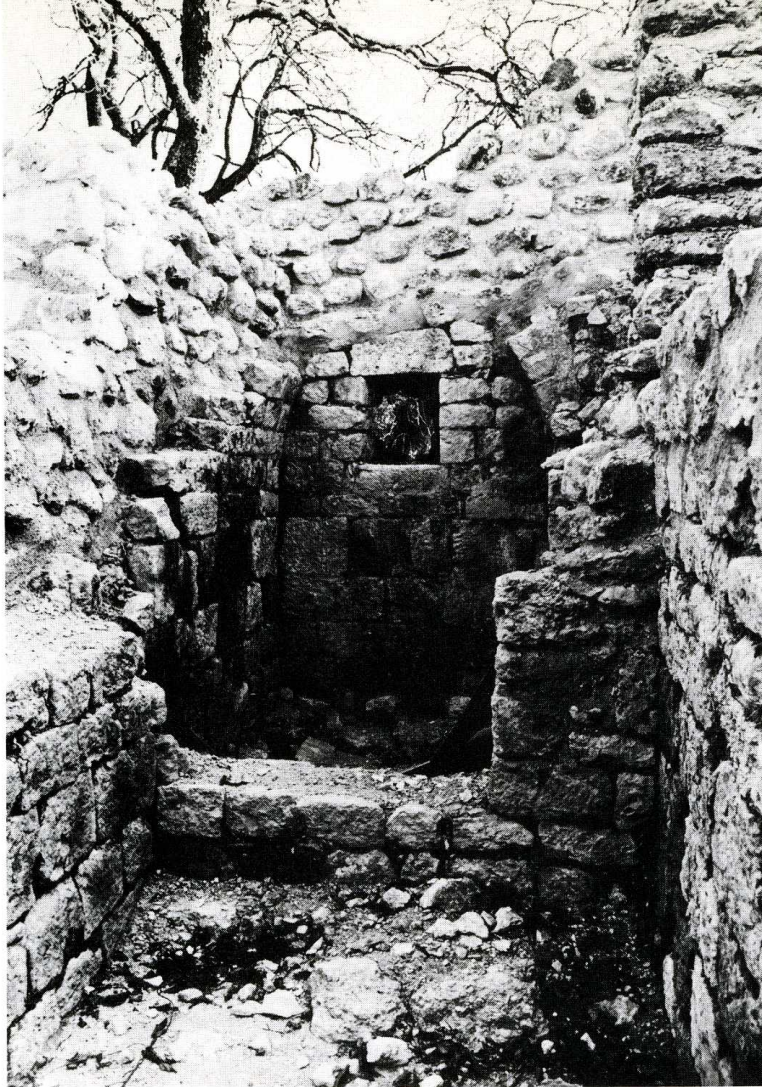
9. Galerie dégagée au-dessus des voûtes des chapelles nord en 1983. Cl. R. Voland.

sur charpente, selon un parti souvent pratiqué au XVII^e siècle, mais dont il n'y a dans le cas présent aucun témoignage¹³. L'allure extérieure du monument s'en trouve curieusement transformée (fig. 8).

Quoi qu'il en soit, la structure syncopée de l'élévation intérieure ne se laisse pas deviner à l'extérieur, car les deux murs goutterots montent au même niveau. La couverture englobait, en effet, une sorte de galerie établie sur les voûtes des chapelles latérales tout le long du flanc nord. L'arrachage des arbustes et des pierrailles l'a dégagée (fig. 9).

Elle se présente sous la forme d'un couloir de 10,30 m de long sur 1,62 m de large, suivi d'une petite pièce rectangulaire un peu plus étroite (2,30 m de long sur 1,50 m de large). Mais ils ont perdu leur voûte en berceau. On distingue encore les témoins du départ de cette dernière à l'extrémité orientale (fig. 10).

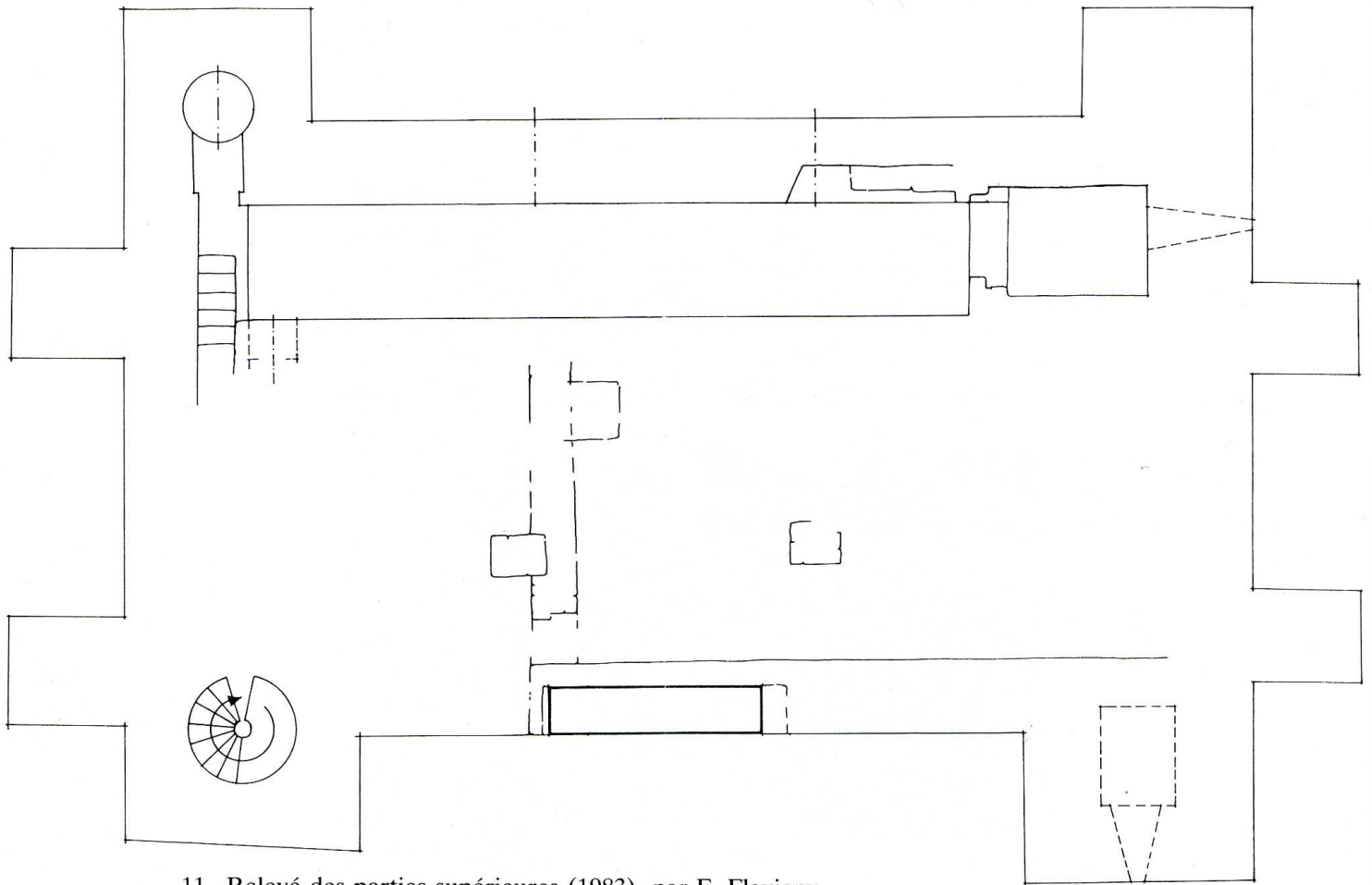
13. Je remercie vivement M. Francesco Flavigny, Architecte en chef des Monuments historiques, des précisions et des relevés qu'il a bien voulu me fournir.



10. Extrémité orientale de la galerie, 1983. Cl. F. Flavigny.

Juste au-dessous subsiste dans le mur une fenêtre peu haute, légèrement désaxée. Sur le mur nord de la galerie on remarque aussi le piédroit et le départ du profond ébrasement d'une étroite baie, murée lors de la transformation des parties hautes. Elle permettait de surveiller le vallon du côté opposé aux bâtiments monastiques. Cette galerie devait servir de poste de surveillance et de refuge en cas de besoin (fig. 10), le prieuré étant situé en pleine campagne, à trois kilomètres environ de la commanderie. Cette disposition est unique dans la région. Elle fait penser aux couloirs défensifs aménagés à la base des coupoles de certaines églises d'Aquitaine (Agonac, Souillac)¹⁴. Il est possible qu'à l'origine le système ait été complété ici, comme dans ces monuments et à Hyères, par un chemin de ronde au niveau de la couverture (fig. 11). Ces couloirs ont joué dans une certaine mesure le rôle que l'on demandera plus tard aux hourds

14. J. Secret, « A propos de chambres ménagées dans les grands arcs d'une coupole », dans *Bulletin monumental*, t. CXXV (1967), p. 157-165.



11. Relevé des parties supérieures (1983), par F. Flavigny.

ou aux crénelages ajoutés à de nombreuses églises fortifiées au cours des XIV^e et XV^e siècles¹⁵.

On a déjà remarqué ci-dessus qu'une lucarne percée dans les reins de la voûte de la nef près de l'angle sud-ouest faisait communiquer la galerie avec l'intérieur de l'église. Les travaux ont également mis au jour des dispositifs qui reflètent aussi des précautions défensives. Dans le contrefort sud-est est ménagée une cage circulaire bien appareillée qui paraît avoir été utilisée comme silo. Une autre occupe l'intérieur du contrefort sud-ouest ; des restes d'enduit encore adhérent à la partie inférieure indiquent qu'elle servait probablement de citerne (fig. 13). En outre, M. Flavigny a dégagé dans un petit massif de maçonnerie établi sur le berceau les traces d'un foyer. Ces diverses installations montrent qu'elles étaient non seulement destinées à surveiller les abords afin de prévenir toute attaque mais prévues pour constituer un réduit pour la défense.

Les différentes façades offrent des masses pleines et nues, timidement percées, de place en place, de baies si étroitement ébrasées à l'extérieur, surtout du côté nord, qu'elles simulent des archères. Il n'y a des contreforts qu'aux

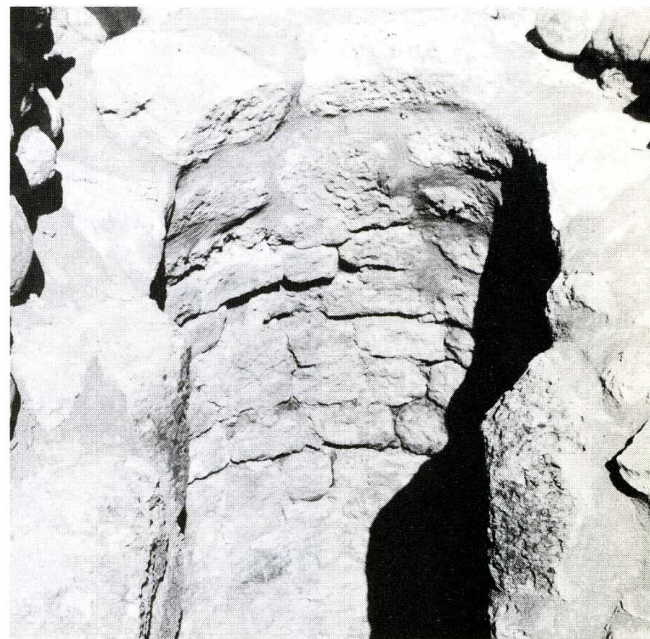
15. R. Rey, *Les vieilles églises fortifiées du Midi de la France*, Paris, 1925. Pour les Saintes-Maries-de-la-Mer, voir X. Barral i Altet et J. Boyer dans *Congrès archéologique 1976, Pays d'Arles*, p. 240 et suiv.

angles, plantés en équerre, contrairement aux habitudes de la Provence, où l'on préfère les contreforts « enveloppants ». Les arcs de décharge sud et les chapelles transversales suffisent, à l'intérieur, à absorber la poussée des voûtes et de la couverture. Les contreforts correspondant aux murs latéraux se distinguent par leur aspect massif, qui s'explique par les vides qu'ils abritent.

Seul élément de décor, et encore bien modeste : la porte sud (fig. 14), ouverture rectangulaire, sans ressauts, fermée par un linteau monolithe posé



12. Débouché de l'escalier vers la galerie (1983). Cl. R. Volland.



13. Partie supérieure de la citerne du contrefort nord-ouest. Cl. R. Volland.

sur deux corbeaux. Entre un cordon mouluré en plein-cintre et le linteau, une pierre sculptée en cuvette a été réincrustée dans la maçonnerie. Elle représente la main de Dieu bénissant, la manche ornée d'un galon perlé (couv.). C'est très probablement un fragment réemployé de la précédente église, comme le dénote la différence de style avec les consoles sculptées de l'intérieur. Il appartenait sans doute à un décor illustrant le thème de la Trinité. Le motif se retrouve dans la vallée du Rhône, notamment à la porte occidentale de l'église du Thor.

La simplicité du parti, le tracé rectangulaire du chevet, sans le moindre décrochement entre chœur et nef, le dessin des baies, étroites et hautes (fig. 16), le caractère dépouillé de l'extérieur concordent bien avec ce que l'on sait des préférences manifestées par les ordres militaires, Templiers et Hospitaliers, pour une architecture sobre et rigoureuse.



14. Porte sud.



15. Détail du mur sud à l'intérieur. Cl. J. Huguet.

Auguste Brutails¹⁶, puis Charles Daras¹⁷, enfin MM. Charles Higounet et Jacques Gardelles¹⁸ en ont signalé des exemples caractéristiques dans la Charente, dans le Bordelais et en Gascogne. On y remarque en particulier une nette prédilection pour les chœurs rectangulaires. Tout récemment, dans une étude approfondie des commanderies de la Saintonge et de l'Aunis, M^{lle} Anne-Marie Legras a mis en évidence les mêmes pratiques¹⁹.

Ces comparaisons sont importantes pour la datation de la chapelle de Pui-moisson. Certains caractères de son architecture attestent qu'elle a été construite après la prise de possession par les Hospitaliers en 1233 et non par les moines bénédictins de Saou²⁰. Il suffit de la rapprocher d'une construction comme la chapelle de Magrigne²¹ pour être convaincu qu'elle obéit à une

16. J.-A. Brutails, *Les vieilles églises de la Gironde*, Bordeaux, 1912 : Villemartin, Blésignac, Gardegan, Cadarsac, Lalande de Libourne, Magrigne.

17. Ch. Daras, « Les Commanderies et leurs chapelles dans la région charentaise », Angoulême, 1953 (extr. des *Bulletins et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*). Daras a relevé à l'actif des seuls Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem les constructions de Villejésus et de Villegat.

18. Ch. Higounet et J. Gardelles, « Les constructions des Templiers et des Hospitaliers en Bordelais et en Gascogne », dans *Actes du 87^e congrès national des sociétés savantes. Poitiers, 1962. Section d'archéologie*, Paris, 1963, p. 173-194.

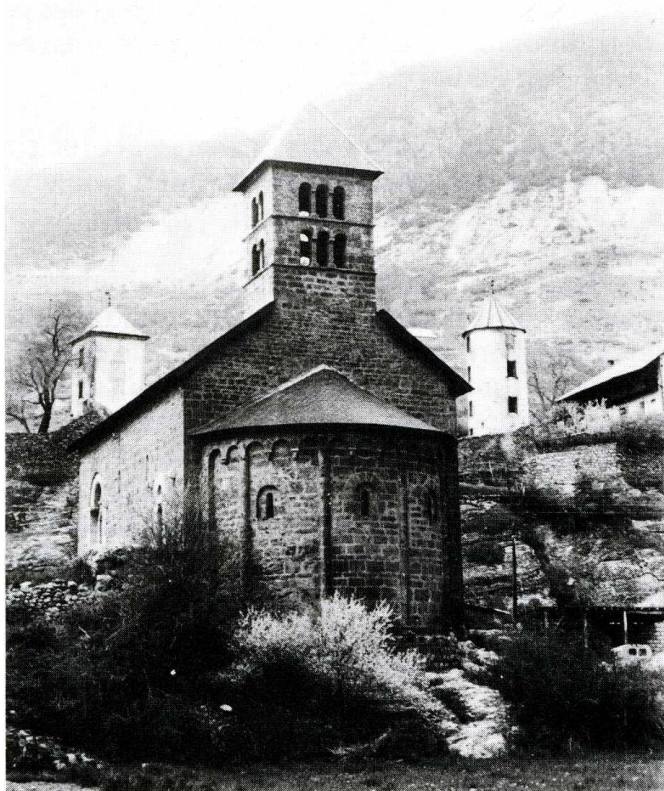
19. A.-M. Legras, *Les commanderies des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Saintonge et en Aunis*, Paris, 1983 : notamment Boixe, Cressac, Chateaubernard, Angles.

20. Comme le pensait J.-M. Maurel et le croit encore M.-R. Collier, *Art et monuments de Haute-Provence*, Digne, 1966, p. 55.

21. Brutails, *op. cit.*, p. 70. J. Gardelles, *art. cité*, p. 179.



16. Baie du mur nord.



17. Chapelle Saint-Jean de l'Argentière. Vue du chevet.

conception analogue. Brutaux datait du reste Magrigne du XIII^e siècle assez avancé. A Puimoisson, l'adoption de simples consoles sous la voûte et surtout la technique de l'escalier, le caractère de la sculpture, confirment une datation dans le XIII^e siècle.

Cela dit, il est évident que les Hospitaliers et les Templiers n'ont pas eu l'exclusivité des constructions dépouillées et des chœurs à chevet plat, tant en Provence qu'ailleurs. Ceux-ci correspondent à une simplicité et à une économie de moyens qui conviennent aux églises rurales (Noyers-sur-Jabron, Briançonnet) mais qui ont été aussi adoptées dans la région pour des édifices importants (abbatiale de Lure, cathédrale de Digne, Notre-Dame de Bayons, etc.).

Ici, l'appareil soigné, le système de voûtement et d'équilibre ne diffèrent en rien des usages provençaux. Les profondes niches latérales du mur nord appartiennent à une disposition caractéristique des vaisseaux uniques de la Provence. Elles convenaient parfaitement, dans le cas présent à la nécessité de multiplier les autels sans recourir à un transept pour y greffer des chapelles (comme à Digne par exemple) et permettaient en outre d'aménager le système

de défense des parties hautes. Les masques des consoles et des impostes accusent la même inspiration, sinon le même style, que les personnages pleins de verve des chapiteaux de l'église de Seyne ²².

Le manque d'uniformité des églises des ordres militaires est attesté dans la région par d'autres monuments ayant appartenu aux Templiers et aux Hospitaliers, la chapelle Saint-Jean-de-l'Argentière, l'église de Comps, les chapelles d'Hyères et de Bras dans le Var.

La chapelle Saint-Jean est postée sur une butte rocheuse dominant la Durance (fig. 17). Elle veillait sur les voyageurs de la vieille route d'Italie. Elle se signale par un clocher quadrangulaire juché sur la dernière travée de la nef et présente une abside en hémicycle conforme à la formule la plus courante.

Elle n'est pas mentionnée avant 1208. Elle figure alors avec la curieuse appellation : *capella Sancti Johannis de gradibus Karoli* ²³ (chapelle Saint-Jean des marches de Charles), allusion probable à l'escalier taillé dans le roc qui menait à la Durance. La construction ne paraît pas de beaucoup antérieure. On distingue encore autour de la chapelle les substructions des bâtiments. En 1314, elle aurait été unie à celle d'Embrun et serait passée peu après avec elle sous l'autorité de Saint-Jean de Gap ²⁴. En 1667, l'ordre de Malte possédait encore à l'Argentière la chapelle Saint-Jean, une ferme, quelques champs et une rente de 30 livres.

Le monument a été restauré en 1908 sous la direction de Jacob (notamment les voûtes, qui étaient fissurées, en tuf de Boscodon ou d'Eygliers) ²⁵. L'édifice (16,40 m × 7,70 m), construit en moyen appareil de tuf assez soigné, offre un plan qui ne se distingue en rien de celui des prieurés ruraux bénédictins : nef de trois travées voûtée en berceau plein cintre, abside couverte d'un cul-de-four. Les doubleaux du berceau retombent non pas sur des pilastres, mais sur des colonnes engagées. Celles-ci présentent des chapiteaux ornés de motifs rudimentaires, végétaux ou géométriques. L'abside est éclairée par trois baies et la nef par des baies percées dans chaque travée, au nord comme au sud, ainsi que par une baie ouverte dans la façade. Étant donné la situation très exposée de la chapelle, toutes ces fenêtres sont fort étroites et à peine ébrasées vers l'extérieur. La porte est ménagée au sud, dans la première travée. Une autre, toute petite et sans ressauts, ouvre dans la dernière. C'était celle du prieur. Ces deux portes en plein cintre, montées en calcaire à tonalité blanche, ont des tympan nus, comme souvent dans la région ; la principale, malheureusement

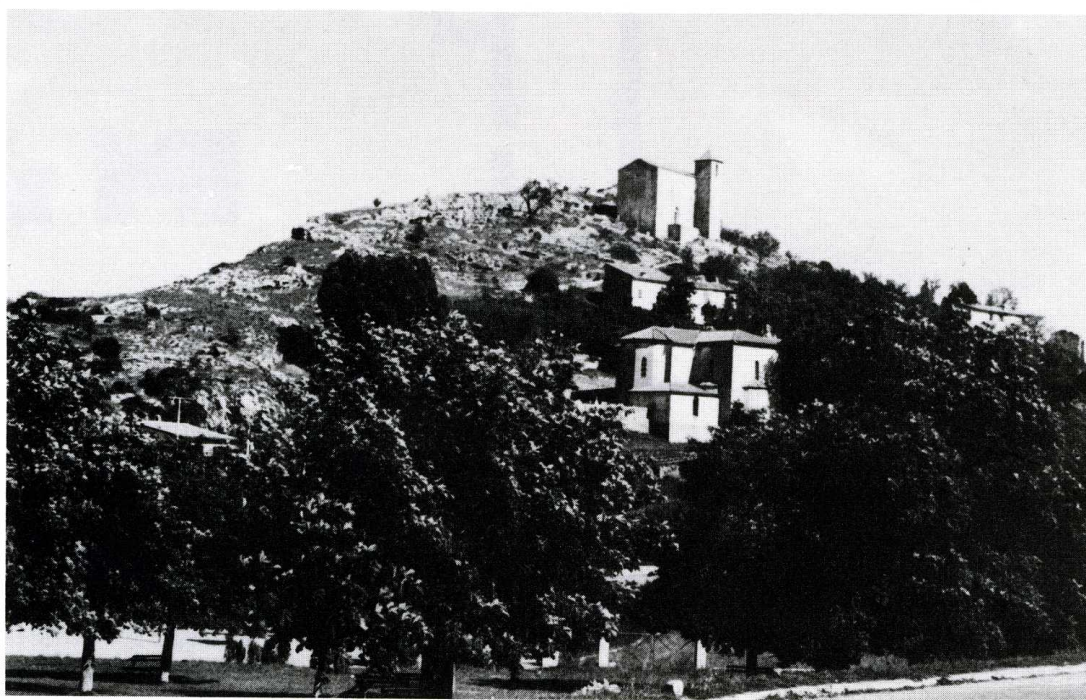
22. J. Thirion, *Alpes romanes*, La Pierre Qui Vire, 1980, p. 413-417, pl. 132-133.

23. J. Roman, *Répertoire archéologique du département des Hautes-Alpes*, Paris, 1888, col. 12. Id. « L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem dans les Hautes-Alpes », dans *Bulletin de l'Académie delphinale*, 1883, p. 170-205.

24. Delaville-Le Roulx, « La commanderie de Gap », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, XLIII, 1882, p. 219-225. A.-M. Legras et A. Luttrell, « Les Hospitaliers autour de Gap : une enquête de 1330 », dans *Mélanges de l'École française de Rome : Moyen-Age — Temps modernes*, t. XC (1978), p. 627-642. Cette enquête qui concerne notamment les biens de l'Hôpital dans les « baillages » de Gap-Embrun, Comps, etc... ne contient aucun renseignement sur la chapelle de l'Argentière.

25. Archives de la Commission des Monuments historiques, Paris.

privée de ses colonnettes d'ébrasements, offre cependant un linteau sculpté d'une croix accostée d'arceaux séparés par des fleurons. Entre cette porte et l'angle sud-est, quatre corbeaux de pierre servaient jadis d'appui à un auvent. Au-dessus de la dernière travée, le petit clocher barlong est égayé par deux niveaux de baies en plein cintre (le second est une restitution moderne) : trois baies séparées par des colonnettes sur les longues faces, deux baies jumelles sur les faces latérales. L'ornementation « lombarde » de l'abside achève de donner son caractère au chevet. La corniche d'arceaux retombe alternativement sur quatre colonnettes engagées et sur des consoles sculptées de têtes d'animaux.

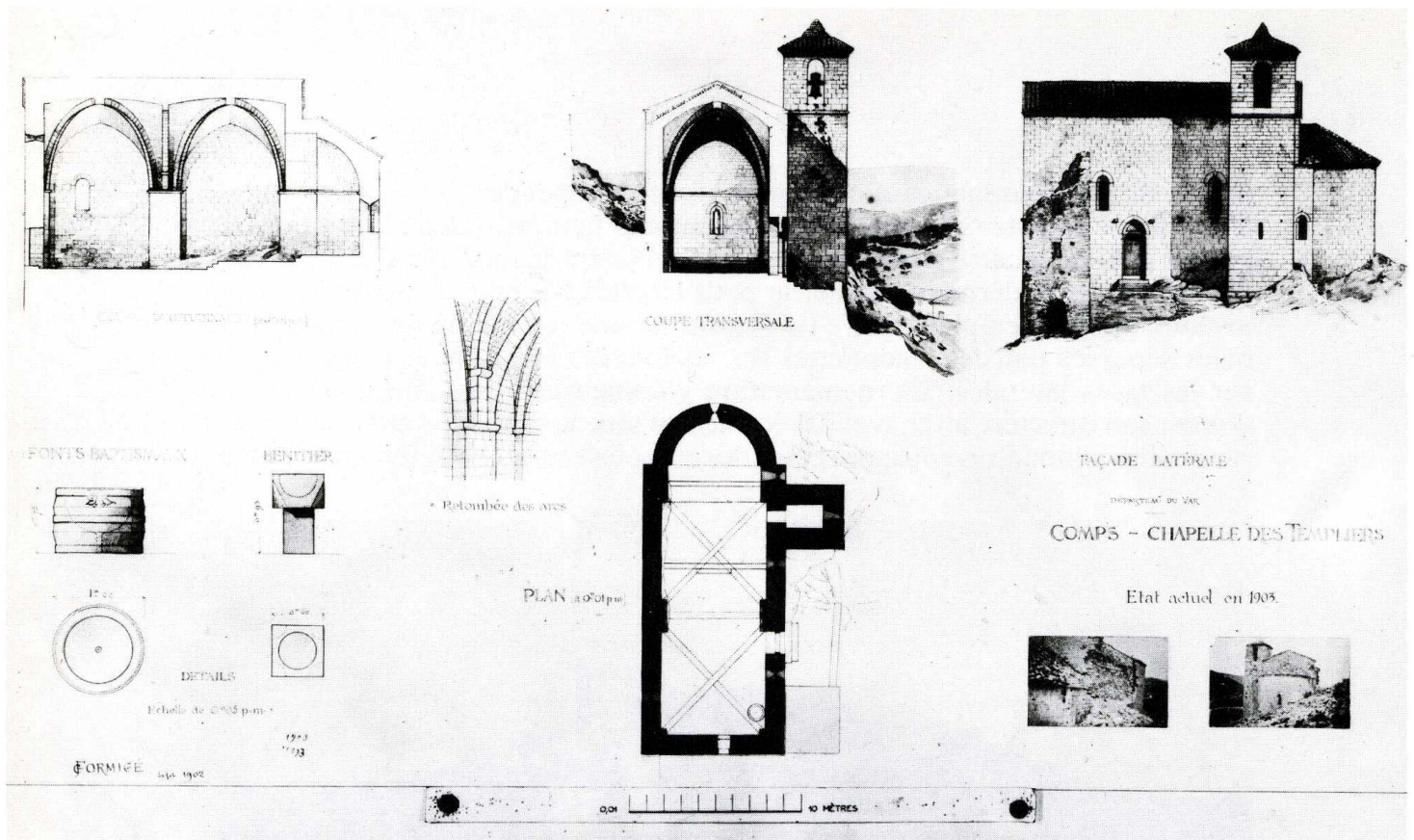


18. Vue de l'ancienne église de Comps. Cl. P. Soriano.

Cette chapelle est d'une élégance qui ne fait en rien deviner son appartenance à un ordre militaire. Il est clair que l'architecte qui l'a bâtie, dans le style alpestre, pour les Hospitaliers, l'a fait en toute liberté, selon ses conceptions et son système d'ornementation habituels. Tout au plus peut-on penser que le clocher, insolite pour une chapelle de petite taille, était destinée à servir de signal pour les pèlerins et d'observatoire.

L'église de Comps, dédiée jadis à saint André ²⁶, est aussi installée sur une

26. Je tiens à remercier M. l'abbé M. Charpentier pour son accueil. Je dois à son extrême obligeance une précieuse documentation photographique.



19. Plan, coupe, élévation sud de l'église en 1903, par J. Formigé. Cl. Arch. photographiques.

butte rocheuse (fig. 18) qui domine les ruines de l'ancien village, perché sur une colline. Il est impossible de préciser si elle a appartenu dès l'origine aux Templiers, comme le pensait J.-A. Durbec. En effet, ceux-ci avaient fondé vers 1156 une commanderie à Ruou, rapidement transférée à Lorgues. Grâce au comte de Provence et aux seigneurs locaux, cet établissement avait créé vers 1200 de nombreuses maisons dans les évêchés de Fréjus et de Riez, jusqu'au-delà du Verdon²⁷. La seule chose certaine est qu'une commanderie d'Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem à Comps figure en 1338 dans la Visiste générale des maisons relevant du Grand Prieuré de Saint-Gilles, document établi à la demande du pape Benoît XII²⁸. Or l'on sait qu'après la dissolution de l'ordre du Temple, en 1312, les Hospitaliers ont recueilli ses biens.

27. J.-A. Durbec, « Les Templiers en Provence. Formation des commanderies et répartition géographique de leurs biens », dans *Provence historique*, t. IX (1959), p. 103. É.-G. Léonard, *Introduction au Cartulaire manuscrit du Temple (1150-1317) par le M^s d'Albon... suivie d'un tableau des maisons françaises du Temple et de leurs précepteurs*, Paris, 1930, signale seulement (p. 45) un certain Rostaing de Comps comme précepteur de Rué entre 1225 et 1249.

28. Arch. dép. des Bouches-du-Rhône, 56 H 123. Cf. J.-A. Durbec « La gestion des maisons provençales des Hospitaliers... » art. cité ; G. Duby, « Note sur les corvées dans les Alpes du Sud en 1338 », dans *Études d'histoire du droit privé offertes à Pierre Petot*, Paris, 1959, p. 141-146. Pour l'enquête pontificale de 1373, le document concernant le diocèse de Fréjus (dont faisait partie Comps) n'a malheureusement pas été conservé.



20. Vue intérieure de la nef vers la tribune occidentale. Cl. P. Soriano.

L'aspect sévère du monument à l'extérieur concorde bien avec une origine de ce genre (fig. 21). La construction est entièrement montée en moyen appareil à joints fins, taillé dans un magnifique calcaire blanc pris sur place. Le plan est tout aussi banal que celui de la chapelle de l'Argentière : la nef unique de deux travées est suivie d'une travée de chœur plus étroite et peu profonde, terminée par une abside en hémicycle. (Longueur générale dans œuvre : 16,54 m. Largeur de la nef : 5,95 m). L'arc de tête brisé du cul-de-four, plus encore que le berceau en cintre brisé du chœur, dénote un stade assez avancé de l'art roman dans la région. Mais pour le couverture de la nef, l'architecte a fait un choix qui manifeste une orientation encore différente par rapport aux deux exemples précédents. Il a lancé deux voûtes d'ogives à grosses branches carrées, sans clef (fig. 20). Une des branches s'interrompt simplement pour laisser passer l'autre. Le gros doubleau en plein cintre qui sépare les travées et les branches retombe de chaque côté sur l'imposte en quart de rond d'un robuste pilastre (larg. 1,83 m, ép. 0,35 m). Les analogies avec la cathédrale de Fréjus et avec Saint-Victor de Castellane sont évidentes. Les piliers sont peu saillants, comme à Castellane. En revanche, le système de retombées est semblable à celui de Fréjus (à Castellane, interviennent des consoles plantées de biais).



21. Vue de l'église prise du sud-ouest. Cl. P. Soriano.

Le petit vaisseau de Comps est plus élancé et frappe par la hardiesse de ses voûtes. Mais à la différence de Puimoisson et de l'Argentière, il n'y a pas le moindre décor. Une baie étroite et profondément ébrasée perce l'axe de l'abside ; une autre s'ouvre dans le mur sud du chœur ; une baie étroite et peu haute, amortie en cintre brisé, est ménagée au sud dans chaque travée. Les voûtes d'ogives auraient dû permettre d'ouvrir des fenêtres beaucoup plus vastes. Mais il ne faut pas oublier le rôle joué par l'église dans l'ensemble du « château ». Les portes, comme le plus souvent dans la région et, dans le cas précédent, à l'Argentière, s'ouvrent dans le mur sud (fig. 21) : la principale à l'extrémité de la première travée ; une autre, plus petite, juste avant le chœur, pour lui ménager un accès direct. Cependant, compte tenu de la déclivité du terrain et de la proximité du château, une autre petite porte percée en haut du mur nord de la première travée, à 3,50 m environ du sol, assurait un passage de son côté. Enfin, une quatrième, fort étroite, ménagée dans le mur occidental, mais depuis longtemps murée, permettait d'accéder à un bâtiment annexe dont



22. Vue du chevet.

les traces sont visibles à l'extérieur²⁹. La tribune, du XVI^e ou du XVII^e siècle que l'on voit dans la première travée, a dû en remplacer une autre plus ancienne. Sa présence s'explique par le besoin de diversifier les communications avec l'établissement voisin.

A l'extérieur, ce cube de pierre austère, élevé sur un terrain jonché de ruines, a belle allure, bien que le haut des murs ait été remonté lors de la réfection de la toiture. Au-dessus du portail sud, plusieurs corbeaux rappellent l'existence d'un auvent en charpente disparu. Les deux baies frappent par leurs dimensions réduites. Le portail se distingue par sa simplicité : archivolté en cintre brisé à arêtes vives retombant sur des ressauts rectangulaires, tympan nu soulagé par des consoles moulurées en cavet. C'est le type des portes de Notre-Dame et de Saint-Victor de Castellane, de Sainte-Anne du Bourguet, etc. Quant au clocher

29. Voir p. 30, note 30 et fig. 18.

carré accolé au flanc sud, il date du XVI^e siècle (fig. 19). Une construction abritant sans doute un escalier avait aussi été appliquée près de l'angle sud-ouest³⁰. Elle a été supprimée par la restauration exécutée par J.-C. Formigé en 1904³¹.

Il est clair que l'église a été construite par un architecte et par des équipes qui connaissaient bien la cathédrale de Fréjus et l'église de Castellane, cette dernière appartenant aux bénédictins de Saint-Victor de Marseille. La structure des voûtes dénote une évolution par rapport à Fréjus, que l'on date du début du XIII^e siècle (à Fréjus les doubleaux et les ogives sont encore en plein cintre). Les ogives sont nettement brisées à la clef, les doubleaux dessinent une brisure plus accusée, ce qui semble indiquer un stade ultérieur par rapport à Castellane, déjà plus évolué que Fréjus. L'église de Comps appartient probablement au second quart du XIII^e siècle, un peu après Castellane, mais avant la cathédrale de Grasse (vers 1244). Elle correspond donc bien à l'époque de la grande expansion de la commanderie de Ruou-Lorgues. Elle a adopté le mode de construction assez particulier d'un petit groupe d'édifices du Sud-Est, d'origine disparate, inspiré par des pratiques lombardes.

A Hyères, où les Templiers ont établi une commanderie entre 1156 et 1198, leur chapelle, élevée dans un appareil soigné, ne se distingue guère des constructions provençales courantes. On ne peut même pas mettre à leur crédit l'absence totale de décor, habituelle dans beaucoup de petits prieurés monastiques. La restauration en cours confirme la banalité des dispositions : petite nef scandée par des arcs de décharge et couverte d'un berceau en plein cintre sur doubleaux, abside en hémicycle voûtée en cul de four. La principale originalité tient au fait que la chapelle, comme celle de certains châteaux, est surmontée d'un second étage de même plan, sans doute élevé dans une seconde campagne, et couvert d'un berceau sur doubleaux reçus par des consoles. Elle était fortifiée. Un escalier reliait cette église haute à une terrasse merlonnée.

La chapelle de Bras, où une commanderie de Templiers est attestée au début du XIII^e siècle, est aussi semblable aux autres chapelles romanes de Provence.

La conclusion s'impose : les ordres militaires, comme presque tous les autres, n'ont pas dicté à leurs architectes des règles strictes³². Ceux-ci devaient être recrutés régionalement. Leurs constructions s'insèrent parfaitement dans le contexte de l'art local³³.

Jacques Thirion.

30. H. Revoil note dans un rapport du 15 décembre 1891 : « Il existe contre l'angle sud de la façade un reste de construction appartenant à l'ancien presbytère qui devait se retourner au couchant ; une cheminée entaillée dans cette façade principale semblerait l'indiquer ». Archives de la Commission supérieure des Monuments historiques, Paris.

31. On la voit sur une photographie de la fin du siècle dernier, qui montre également l'importance des ruines du château, ainsi que sur l'élévation dessinée par J. Formigé en 1902, *ibid.*

32. Élie Lambert avait attiré l'attention dès 1954 sur la diversité de l'architecture des Templiers, dans le *Bulletin monumental*, étude réimprimée sous le titre *L'architecture des Templiers*, Paris, Picard, 1978.

33. M. J. Gardelles, *art. cité*, a de même observé qu'en Gironde les constructions des ordres militaires sont étroitement apparentées aux formules régionales.